

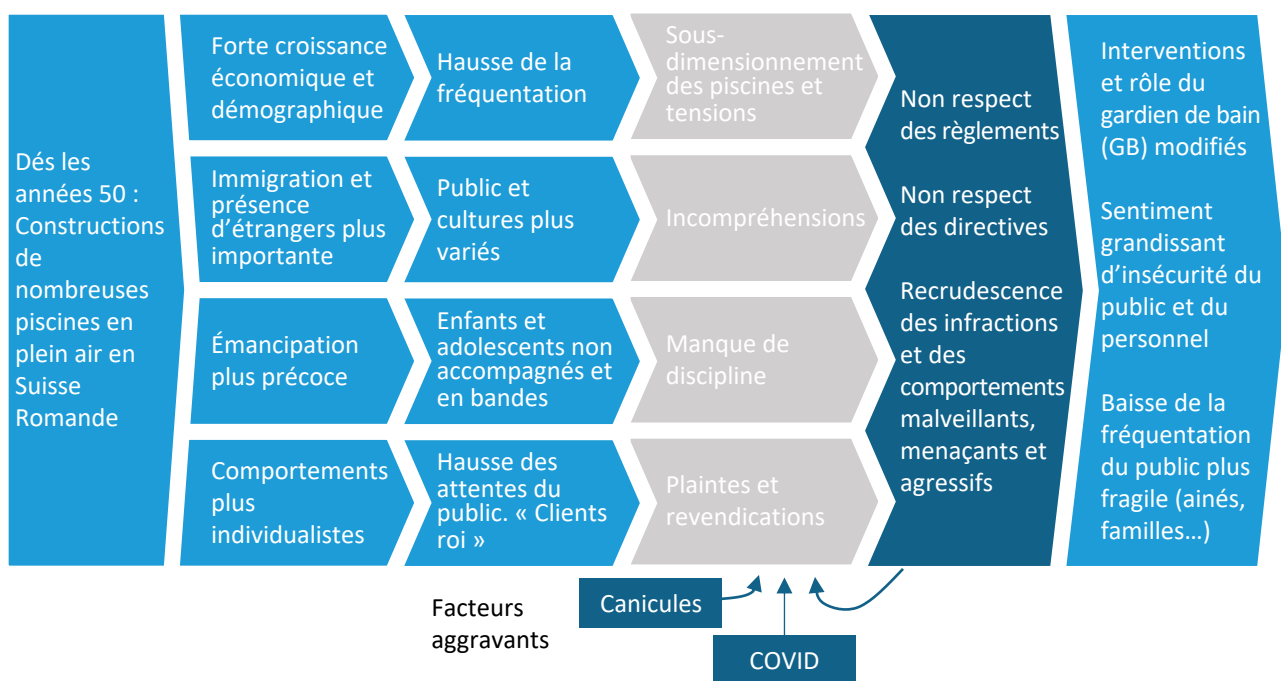
## Contexte

Face à la montée des incivilités et infractions constatées ces dernières saisons dans de très nombreuses communes, les responsables des piscines de Meyrin, Porrentruy et Sion ont été invités à présenter les mesures prises dans leurs établissements. L'échange, qui concernait essentiellement les piscines de plein air, s'est poursuivi avec l'ensemble des participants lors d'une table ronde permettant d'aborder divers aspects de la sécurité.

A noter l'intervention de la Professeure en sociologie Cornelia Hummel de l'Université de Genève sur l'importance du maintien du lien social dans les piscines.

Ce document retrace les grandes lignes des discussions et du riche partage d'expériences lors du séminaire de l'APRT du 22 novembre 2023 et relève les enjeux suscités par la gestion de ces incivilités.

## Historique et constat



## Enjeux politiques forts

Les enjeux politiques sont importants parce que les piscines sont très exposées médiatiquement, qu'elles drainent une large population de toute catégorie sociale, culturelle et générationnelle, et finalement que les bénéfices (santé, bien-être) et dangers (noyade) perçus sont plus grands que dans l'espace public standard. Les réactions au sujet des piscines sont ainsi souvent fortes et émotionnelles. Dès lors, il paraît essentiel de réagir suffisamment tôt afin de garantir :

- **Sécurité publique** : La mission principale des GB est de surveiller la baignade et de prévenir les noyades et autres accidents. Les incivilités peuvent compromettre la sécurité des usagers et du personnel de la piscine.
- **Qualité de vie, bien-être et cohésion sociale** : Risque d'un environnement inconfortable, voire intimidant, réduisant ainsi le plaisir et l'accès équitable à ces infrastructures publiques.
- **Image positive** : Plusieurs sujets politiquement sensibles sont liés, les mesures pourraient devenir contre-productives si elles sont trop radicales ou pas suffisamment expliquées (surveillance vidéo, présence policière ou d'agents de sécurité renforcée, autorisation ou non du burkini, etc.).
- **Protection des installations et des ressources publiques** face aux dégradations du matériel, aux vols, etc.

## Solutions présentées

## Implications et résultats attendus

| Prévention   |  | Réaction | Risques   | Bénéfices  |
|--|--|----------|---|--|
| Travail en réseau avec la police locale, les éducateurs hors murs, les GB et éventuellement les gardes-frontières.<br>Mise en place d'un conseil de sécurité |  |          | Augmentation de la charge de travail du personnel communal hors secteur piscine   | Préparation, suivi et bilan de chaque saison<br><b>Chaîne de sécurité solide et bienveillante</b>                                    |
| <u>Intervention des gardiens-bains</u>   |  |          |   |  |
| Renfort de GB lors des canicules   | Formation des GB en désescalade  |          | Difficulté de recrutement<br>Coût des renforts  | <b>Valorisation du travail du GB</b>   |
| <u>Intervention des éducateurs hors murs</u>   |  |          |   |  |
| Travail sur le lien social sur le terrain en amont (dès le début de la saison)   | Médiation par l'éducateur en cas d'incompréhension entre usagers ou avec un GB |          | Résultats non mesurables<br>Délais d'intervention si l'éducateur n'est pas sur place au moment du conflit                                       | <b>Amélioration de la cohésion sociale et du bien vivre ensemble</b><br>Soutien aux GB lors des incivilités mineures                 |
| <u>Intervention de la police</u>   |  |          |   |  |
| Rondes de police (en fonction de l'affluence)  | Intervention de la police  |          | Délais d'intervention<br>Sentiment de contrôle policier excessif  | Dissuasion<br><b>Sentiment de sécurité</b>   |
| <u>Utilisation de la vidéo-surveillance</u>  |  |          |   |  |
|  |  |          | Utilisation très réglementée<br>Sentiment d'atteinte à sa vie privée  | Dissuasion<br>Preuve en cas de délits (pénal uniquement)   |
| <u>Intervention d'agents de sécurité</u>   |  |          |   |  |
| Présence d'agents de sécurité à l'entrée   | Présence et intervention d'agents de sécurité sur site                         |          | Sentiment de contrôle excessif<br>Coût d'engagement<br>Cadre d'actions possibles à contrôler juridiquement                                      | Dissuasion<br>Rappel et contrôle du règlement en amont<br>Soutien aux GB lors de conflits<br>Prise d'identité facilitée              |
| <u>Révision de l'organisation des piscines</u>   |  |          |   |  |
|  | Interdiction de piscine facilitée  |          | Cadre légal strict à respecter  | <b>Gain de temps administratif</b><br>Conflit réglé plus rapidement  |
|  | Renforcement des protocoles  |          | Mise en place laborieuse  | <b>Soutien aux GB mieux formés et informés</b>   |
| Communication et signalétique  |  |          | Sentiment d'interdictions permanentes   | <b>Public informé et sensibilisé</b><br>Point de repère si conflit   |
| Révision des FMI *   |  |          | Déplacement de l'insécurité à l'extérieur   | Meilleure gestion de la sécurité à l'intérieur   |
| Augmentation des tarifs, interdiction des paiements en EUR   |  |          | Stigmatisation de certaines populations, dégradation de la cohésion sociale et baisse de la qualité de vie des publics aux revenus plus faibles | Sélection d'un public cible (en orientant les tarifs) plus respectueux des règles des piscines<br>Compensation des coûts de sécurité |

\* Fréquence maximale instantanée